

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Sani - Tank 8000N
Code du produit : Formule: LB-GLYVAK/TS
Numéro de pièce: SP-8000N series

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent de nettoyage
Restrictions d'emploi : Utilisation industrielle

1.3. Fournisseur

Fabricant

Celeste Industries Corporation
8007 Industrial Park Road
Easton, Maryland 21601 USA
T 1-410-822-5775

info@celestecorp.com - www.celestecorp.com

Distributeur

ITW Permatex Canada
2360 Bristol Circle, Ste 101
Oakville, ON L6H 6M5 - Canada
T 1-800-241-8334

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'urgence chimique, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, appelez le CHEMTREC (24 heures) Pour les États-Unis et le Canada: 1-800-424-9300; Pour les pays autres que les États-Unis et le Canada (appels en PCV acceptés): 1-703-527-3883

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Met. Corr. 1
Skin irrit. 2
Eye Dam. 1

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Peut être corrosif pour les métaux

Provoque une irritation cutanée

Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS) :

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

Sani - Tank 8000N

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Acide l-(++)-lactique	Acide l-(++)-lactique Propanoic acid, 2-hydroxy-, (S)- / (S)-2-Hydroxypropanoic acid / (S)-Lactic acid / (S)-(+)-Lactic acid / L-(+)-Lactic acid / (+)-Lactic acid / Lactic acid, L- / Propanoic acid, 2-hydroxy-, (2S)- / Sarcosine / (S)-(+)-2-Hydroxypropanoic acid / (+)-2-Hydroxypropanoic acid / L-2-Hydroxypropanoic acid / L-(+)-lactic acid / Lactic acid, l-	n° CAS: 79-33-4	5 – 10
Xylènesulfonate de sodium	Xylènesulfonate de sodium SODIUM XYLENESULFONATE / Dimethylbenzenesulfonic acid, sodium salt / Benzenesulfonic acid, dimethyl-, sodium salt (1:1) / Benzenesulphonic acid, dimethyl-, sodium salt / Xylenesulfonic acid, sodium salt / Xylenesulfonate, sodium / Sodium xylenesulphonate / Sodium dimethylbenzenesulfonate / Benzenesulfonic acid, dimethyl-, sodium salt / Sodium xylene sulfonate	n° CAS: 1300-72-7	1 – 5
Acide 1-octanesulfonique, sel de sodium	Acide 1-octanesulfonique, sel de sodium 1-Octanesulfonic acid, sodium salt / Octylsulfonate, sodium / Sodium octanesulphonate / 1-Octanesulfonic acid, sodium salt (1:1) / Sodium octane-1-sulphonate / 1-Octanesulfonate, sodium / Sodium octane-1-sulphonate monohydrate / Sodium octane-1-sulfonate / Sodium caprylyl sulfonate	n° CAS: 5324-84-5	1 – 5
Sodium (hydroxyde de)	Soude caustique / soude caustique / hydroxyde de sodium	n° CAS: 1310-73-2	< 1

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Sani - Tank 8000N

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un dessèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone (CO2), poudre chimique sèche, mousse.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie	: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut libérer des vapeurs corrosives.
-------------------	--

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).
------------------------------	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.
-------------------	---

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Sani - Tank 8000N

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Peut être corrosif pour les métaux.
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau et les yeux. Ne pas respirer la poussière/les vapeurs/les gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le conteneur avec précaution. Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur.
- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.
- Produits incompatibles : Voir la section 10 consacrée aux matériaux incompatibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Sani - Tank 8000N	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Sodium (hydroxyde de) (1310-73-2)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL Ceiling	2 mg/m ³
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL TWA	2 mg/m ³
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	10 mg/m ³

Sani - Tank 8000N

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Sodium (hydroxyde de) (1310-73-2)	
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (Ceiling)	2 mg/m ³
US-NIOSH catégorie chimique	SK: DIR(COR) Apr 2011

Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)
Pas d'informations complémentaires disponibles

Acide 1-octanesulfonique, sel de sodium (5324-84-5)
Pas d'informations complémentaires disponibles

Acide l-(++)-lactique (79-33-4)
Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Prévoir des rince-œil et des douches accessibles facilement.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Porter des gants appropriés. Consulter l'information produit du fournisseur des gants sur la compatibilité du matériau et de son épaisseur.
Protection oculaire:
Porter un appareil de protection des yeux/du visage
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. La FDS ne peut pas fournir des directives complètes et détaillées en matière de protection des voies respiratoires. Le choix de l'appareil respiratoire doit être fait par une personne qualifiée après évaluation de la situation de travail.

Autres informations:
Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible.
Couleur	: ambré tan
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 2,5 – 3,5
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible

Sani - Tank 8000N

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflamabilité	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C / 68 °F	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,95 – 1,05
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives. Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants. métaux. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut libérer des vapeurs corrosives

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Sodium (hydroxyde de) (1310-73-2)	
DL50 orale rat	325 mg/kg (Source: OECD_SIDS)
DL50 cutanée lapin	1350 mg/kg (Source: NLM_HSDB)
ATE CA (orale)	325 mg/kg de poids corporel

Sani - Tank 8000N

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Sodium (hydroxyde de) (1310-73-2)	
ATE CA (cutané)	1350 mg/kg de poids corporel
Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)	
DL50 orale rat	≥ 3346 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 798.1175 (Acute Oral Toxicity), 95% CL: 3196 - 3503
DL50 cutanée lapin	≥ 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: EPA OTS 798.1100 (Acute Dermal Toxicity)
Acide l-(++)-lactique (79-33-4)	
DL50 orale rat	3730 mg/kg (Source: IUCLID)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Source: NICNAS)
CL50 inhalation rat	> 7,94 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
ATE CA (orale)	3730 mg/kg de poids corporel
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation de la peau. pH: 2,5 – 3,5 (sur la base des données d'essai)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. pH: 2,5 – 3,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)	
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	≥ 60 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Remarks on results: other:
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Sodium (hydroxyde de) (1310-73-2)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	
Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	763 – 3534 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Acide 1-octanesulfonique, sel de sodium (5324-84-5)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	> 430 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un dessèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

Sani - Tank 8000N

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Sodium (hydroxyde de) (1310-73-2)	
CL50 - Poisson [1]	45,4 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static] Source: IUCLID)
CE50 - Crustacés [1]	40 mg/l
Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)	
CL50 - Poisson [1]	≥ 1580 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	> 1020 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
Acide 1-octanesulfonique, sel de sodium (5324-84-5)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	421 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
Acide l-(++)-lactique (79-33-4)	
CL50 - Poisson [1]	320 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Brachydanio rerio [semi-static] Source: IUCLID)
CE50 - Crustacés [1]	240 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	100 – 180 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [2]	180 – 320 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])

12.2. Persistance et dégradabilité

Sani - Tank 8000N	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Sani - Tank 8000N	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-3,12 (at 20 °C (at pH 11.96))

Acide l-(++)-lactique (79-33-4)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,54 (at 25 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

Sani - Tank 8000N

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/réceptier dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Dans la mesure du possible, la production de déchets doit être évitée ou réduite au minimum.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

n° DOT NA : UN1760
N° ONU (TDG) : UN1760
N° ONU (IMDG) : 1760
N° UN (IATA) : 1760

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Corrosive liquids, n.o.s. (Acide l-(++)-lactique)
Désignation officielle pour le transport (TMD) : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Acide l-(++)-lactique)
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Acide l-(++)-lactique)
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Corrosive liquid, n.o.s. (Acide l-(++)-lactique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 8
Étiquettes de danger (DOT) : 8



TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 8
Étiquettes de danger (TMD) : 8



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8
Étiquettes de danger (IMDG) : 8



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8
Étiquettes de danger (IATA) : 8

Sani - Tank 8000N

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : III
Groupe d'emballage (TDG) : III
Groupe d'emballage (IMDG) : III
Groupe d'emballage (IATA) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - É-U

⚠ ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à Acide sulfurique, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date de révision : 06/21/2024
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



Textes complet des phrases H

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1

Sani - Tank 8000N

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Textes complet des phrases H

Skin irrit. 2	irritant pour la peau, Catégorie 2
---------------	------------------------------------

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (Nexreg) 2023

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.